

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE NOUVELLE - MEAULNE-VITRAY

Le 14 mars 2019

Présents : Jacques **BARDIOT**, Anne **BODARD**, Joël **BUFFAULT**, Paula **CHAUSSENOT**, Etienne **CORDONNIER**, Louis de **CAUMONT LA FORCE**, Bernard **DAMOISEAU**, Pierre-Marie **DELANOY**, David **GUILLAUME**, Jérôme **JOMIER**, Karine **KREMER**, Jérôme **MERLIN**, Isabelle **SILNIQUE**, Alexandre **SOUDRY**, Anne **THOMINET**, Brigitte **TOURRET**, Françoise **TULARS**.

Absents : Marie-Paule **DUBREUIL**, Anne-Sophie **GALLON**, Solange **MALTET**, Magalie **MASSAUX**, Charles **PLESSE**, Michel **RAYON**, Régis **REGRAIN**, Laurence **VAYSSIE**.

Pouvoirs : Marie-Paule **DUBREUIL** a donné un pouvoir à Jérôme **MERLIN**,
Régis **REGRAIN** a donné pouvoir à Jérôme **JOMIER**.

1) COMPTE DE GESTION 2018 DU RECEVEUR - COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU MAIRE- AFFECTATION DES RESULTATS

- a) **Budget annexe Chaufferie** : les résultats 2018 sont approuvés. Ils font apparaître un excédent d'investissement de 41 481,38 € et un excédent de fonctionnement de 197,34 €. Ces deux montants feront l'objet d'un report au budget primitif 2019.
- b) **Budget commune de Meaulne – Vitray** : les résultats 2018 sont approuvés. Ils font apparaître un excédent d'investissement de 51 912,65 € et un excédent de fonctionnement de 432 952,12 €. La somme de 106 988,87 € sera affectée au budget primitif 2019 au compte 1068 en section d'investissement pour couvrir le besoin d'autofinancement ; le reste soit 325 963,25 € sera affecté au compte 002 en section de fonctionnement.
- c) **Budget annexe le cheval Blanc** : les résultats 2018 sont approuvés. Ils font apparaître un excédent d'investissement de 13 432,82 € et un excédent de fonctionnement de 17 604,91 €. Ces deux montants feront l'objet d'un report au budget primitif 2019.
- d) **Budget annexe Assainissement** : les résultats 2018 sont approuvés. Ils font apparaître un excédent d'investissement de 5 341,63 € et un excédent de fonctionnement de 19 318,08 €. Ces deux montants feront l'objet d'un report au budget primitif 2019.

2) SDE 03

a) **Dissimulation des réseaux au lieudit « Les Arpents » 3^{ème} tranche**

Mr le Maire présente aux membres du conseil municipal le plan de financement définitif relatif à la dissimulation des réseaux au lieudit « Les Arpents » 3^{ème} tranche.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable selon le descriptif ci-dessous

Commune	Coût total	Financement SDE 03	Financement commune	Etalement
VITRAY	99 270 €	69 489 €	29 781 €	10 ans : 3 178 €

b) Eclairage public au lieudit « Les Arpents » 3^{ème} tranche (lié à la dissimulation des réseaux)

Mr le Maire présente aux membres du conseil municipal le plan de financement définitif relatif à l'éclairage public au lieudit « Les Arpents » 3^{ème} tranche, en liaison avec la dissimulation des réseaux.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable selon le descriptif ci-dessous

Commune	Coût total	Financement SDE 03	Financement commune	Etalement
VITRAY	19 866 €	6 953 €	12 913 €	10 ans : 1 378 €

3) **Convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire (prévoyance pour les agents) avec le centre de gestion de l'Allier.**

Mr le Maire informe le conseil municipal que les collectivités locales et les établissements publics peuvent participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents dans les domaines de la santé et de la prévoyance (ce qui est déjà le cas sur la commune de Meaulne-Vitray).

Afin d'obtenir des conditions tarifaires plus attractives pour les agents le Centre de Gestion de l'Allier s'apprête à lancer une consultation pour le compte des collectivités et établissements publics qui l'auront mandaté.

Le conseil municipal décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le Centre de Gestion de l'Allier va engager courant 2019 conformément à l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et prend acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de rejoindre ou non la convention de participation en prévoyance portée par le Centre de Gestion de l'Allier à compter du 1^{er} janvier 2020.

4) **Numérotation des rues : demande de subvention au titre des amendes de police.**

Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes

qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Le coût estimatif de ce projet s'élève à 11064.48 € TTC.

Mr le Maire propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police (financement à hauteur de 30 %, d'un montant maximum de 7 650 € soit 2 295 €).

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable et charge Mr le Maire de faire la demande de subvention.

Questions diverses

- Canal de Berry : la fin des travaux est prévue fin mai 2019,
- Boucle de Tronçais : samedi 20 Avril 2019,
- Cantine senior : Une participation financière de la CARSAT est à l'étude,
- Point sur le Transport à la demande,
- Commission culturelle : Mr le Maire présente le bilan financier au titre de l'année 2018.

Prochaine réunion de conseil : Jeudi 11 Avril 2019 à 19h30

